

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL BOUCLE NORD DE SEINE**  
**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE DU JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022 A 19 HEURES**  
**LISTE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 22 septembre à 19 heures, se sont réunis en séance publique, en les locaux de l'Hôtel de Ville de Gennevilliers, les membres du conseil de territoire de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine, suite à la convocation du vendredi 16 septembre 2022 de Monsieur André MANCIPOZ, Président de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine, conformément à l'article L.2121-12 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

**ÉTAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 52**

BACHA Fatiha / BENEDIC Fabien / BOUGEARD Nicolas / CHAILLOUX Marine / GICQUEL Camille / LAUGIER Véronique / LE NAGARD Marie-France / MECHRIA Ouissam / PERICAT Xavier / PLOTEAU Jean-François / RYADI Sandra / SAVRY Gilles / SLIFI Nadir / WALKER Damien / AESCHLIMANN Marie-Do / CHRIQUI-MENGEOT Rita / GUILLOT-NOEL Christophe / KAPLAN Isabelle / KHOURY Armand / LETIERCE Valérie / MANCIPOZ André / MARE Guillaume / RAHAL May / SITBON Frédéric / BARBIER Gaël / ISABEY Eric / JAUFFRET Anne-Christine / MARIAUD Sylvie / REVILLON Yves / COCHEPAIN Stéphane / DELACROIX Agnès / RENAULT Sébastien / SELLAM Naïma / ARNOULD Claire / BACHELAY Alexis / BEAUSSIER Julien / BEKKOUCHE Adda / CHARREIRE Maxime / DELATTRE Amélie / HEMONET Hervé / MESTRES Valérie / MOME Michel / MOUMNI Dounia / NARBONNAIS Valentin / SOW Fatoumata / TRICARD Perrine / ABSSI Chaouki / LECLERC Patrice / NOEL Laurent / TOUMI Délia / LARIK Leïla / PELAIN Pascal.

**POUVOIRS DONNES A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 21**

CHARAIX Céline représentée par BACHA Fatiha / EL HADDAD Khaled représenté par MECHRIA Ouissam / HAMIDA Abdelkader représenté par RYADI Sandra / MOTHRON Georges représenté par PERICAT Xavier / VALIER France-Lise représentée par WALKER Damien / AESCHLIMANN Manuel représenté par MANCIPOZ André / BOURDIER-CHAREF Angéline représentée par KHOURY Armand / FISCHER Josiane représentée par MARE Guillaume / DAD Hicham représenté par SELLAM Naïma / De MARVAL Josette représentée par COCHEPAIN Stéphane / MERCIER Luc représenté par KAPLAN Isabelle / MUZEAU Rémi représenté par RENAULT Sébastien / PINARD Patrice représenté par DELACROIX Agnès / AGOUMALLAH Boumédienne représenté par NARBONNAIS Valentin / CHAIMOVITCH Patrick représenté par SOW Fatoumata / GASMI Samia représentée par BEKKOUCHE Adda / BINAKDANE M'Hamed représenté par ARNOULD Claire / LAFON Carole représentée par ABSSI Chaouki / MANSERI Sofia représentée par TOUMI Délia / PEREZ Anne-Laure représentée par LECLERC Patrice / HADDOUCHE Bachir représenté par LARIK Leïla.

**ABSENTS : 7**

DE AZEVEDO Tania / COSTA Catherine / GUILLARD Laurent / LE GAC Thierry / LAUER Evelyne / LE MOAL Alice / BENTAJ Abdelaziz.

**EXCUSE : 0**

**ARRIVE EN COURS DE SEANCE : 0**

**PARTI EN COURS DE SEANCE : 0**

Monsieur SITBON Frédéric a été désigné comme secrétaire de séance (article L.2121-15 du C.G.C.T.).

Le conseil de territoire de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine passe à l'examen des projets de délibérations.

## I - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES

2022/S05/001 Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) - Répartition dérogatoire.

**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.**

2022/S05/002 Reversement d'une part de la taxe d'aménagement communale à l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.

**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.**

2022/S05/003 Approbation de l'avenant à la convention d'adhésion à la mission « Assistance à la gestion des ressources humaines » du CIG de la petite couronne de la Région d'Ile-de-France.

**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.**

2022/S05/004 Adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire mise en œuvre par le CIG de la petite couronne de la Région d'Ile-de-France.

**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.**

2022/S05/005 Modification du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> octobre 2022.

**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (70 voix pour et 3 abstentions).**

## II - EAU ET ASSAINISSEMENT

2022/S05/006 Retrait de l'établissement public territorial Est Ensemble du SEDIF pour les communes de Bobigny et de Noisy-le-Sec.

**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.**

## III - DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

2022/S05/007 Approbation de la convention-type permettant l'accès des services techniques des communes aux déchetteries fixes de Gennevilliers et de Nanterre, à signer entre la commune concernée, l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine et le SYCTOM.

**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (72 voix pour et 1 abstention).**

## IV - DEVELOPPEMENT DURABLE / ENVIRONNEMENT

2022/S05/008 Approbation de la Charte Métropolitaine pour une Construction Circulaire proposée par la Métropole du Grand Paris (MGP).

**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.**

## V - AMENAGEMENT URBAIN

- 2022/S05/009 Approbation de l'avenant n°2 à la convention régionale de développement urbain.  
**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (69 voix pour et 4 abstentions).**
- 2022/S05/010 Décision de réaliser une étude environnementale et définition des modalités de la concertation relative à la modification n°12 du PLU d'Argenteuil.  
**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (66 voix pour, 3 voix contre et 4 abstentions).**
- 2022/S05/011 Approbation de la convention de financement n°362-IDF-2022-82 relative au projet de reconversion de la concession d'aménagement multi-sites Porte Saint-Germain / Berges de Seine à Argenteuil au titre du fonds friches.  
**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (71 voix pour et 2 abstentions).**
- 2022/S05/012 Création et constitution de la commission définie à l'article R.300-9 du code de l'urbanisme pour la procédure de passation de la concession d'aménagement du projet de ZAC des Courtilles à Asnières-sur-Seine.  
**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (68 voix pour, 2 abstentions, 3 élus territoriaux ne prenant pas part au vote).**
- 2022/S05/013 Délégation du droit de préemption urbain, du droit de préemption urbain renforcé et du droit de priorité à la commune de Bois-Colombes en application de l'article L.213-3 du code de l'urbanisme.  
**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (71 voix pour et 2 abstentions).**
- 2022/S05/014 Projet de zone d'aménagement concerté (ZAC) « Seine-Liberté » à Clichy-la-Garenne - Approbation des principales caractéristiques du projet et lancement de la consultation pour la concession d'aménagement.  
**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (69 voix pour et 4 abstentions).**
- 2022/S05/015 Modalités de fixation de dépôt des listes en vue de la création de la commission définie à l'article R.300-9 du code de l'urbanisme pour la procédure de passation de la concession d'aménagement du projet de la ZAC « Seine-Liberté » à Clichy-la-Garenne.  
**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (69 voix pour et 4 abstentions).**
- 2022/S05/016 Opération Ilot 26 à Colombes - Approbation de l'avenant n°13 portant sur le montant prévisionnel de la participation du concédant.  
**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (65 voix pour, 3 abstentions, 5 élus territoriaux ne prenant pas part au vote).**
- 2022/S05/017 Opération Ilot 26 à Colombes - Approbation du compte rendu annuel à la Collectivité locale de la CODEVAM pour l'exercice 2021.  
**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (64 voix pour, 4 abstentions, 5 élus territoriaux ne prenant pas part au vote).**
- 2022/S05/018 ZAC Charles de Gaulle Est à Colombes - Approbation de l'avenant n°8 au traité de concession d'aménagement avec la CODEVAM.  
**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (64 voix pour, 4 abstentions, 5 élus territoriaux ne prenant pas part au vote).**

2022/S05/019 ZAC Charles de Gaulle Est à Colombes - Approbation du compte rendu annuel à la collectivité locale de la CODEVAM pour l'exercice 2021.

**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (64 voix pour, 4 abstentions, 5 élus territoriaux ne prenant pas part au vote).**

2022/S05/020 Demande à Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine de proroger la durée de validité de la zone d'aménagement différé (ZAD) des Grésillons à Gennevilliers.

**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (71 voix pour et 2 abstentions).**

2022/S05/021 Prise en compte de la décision de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) d'Ile-de-France de dispense d'évaluation environnementale de la modification du plan local d'urbanisme (PLU) de Gennevilliers sur le secteur portuaire après examen au cas par cas et décision de ne pas réaliser une évaluation environnementale de ladite procédure.

**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (71 voix pour et 2 abstentions).**

2022/S05/022 Mise à l'étude d'un projet d'aménagement valant périmètre de sursis à statuer sur l'îlot délimité par le quai du moulin de cage, l'avenue Louis Roche, le boulevard Gallieni et la rue de la Bongarde à Gennevilliers.

**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (71 voix pour et 2 abstentions).**

2022/S05/023 Mise à l'étude d'un projet d'aménagement valant périmètre de sursis à statuer sur des terrains compris dans l'îlot délimité par la rue Louise Cadoret, la rue Danton, la rue Louis Castel et le passage Dezert-Doloron à Gennevilliers.

**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (71 voix pour et 2 abstentions).**

2022/S05/024 Décision de réaliser une étude environnementale et définition des modalités de la concertation relative à la modification n°2 du PLU de Villeneuve-la-Garenne.

**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (71 voix pour et 2 abstentions).**

2022/S05/025 Opération d'aménagement du secteur de la Caravelle à Villeneuve-la-Garenne : définition des objectifs poursuivis, du périmètre et approbation des modalités de concertation préalable.

**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (71 voix pour et 2 abstentions).**

2022/S05/026 Approbation de l'acquisition des lots n°190, 191, 192 et 140 à 151 de la copropriété de l'îlot du Mail cadastrée section I numéros 314, 316 et 317, correspondant à des locaux à usage de bureau et des places de stationnement, sis à Villeneuve-la-Garenne, 4, place André Malraux, appartenant à la caisse primaire d'assurance maladie des Hauts-de-Seine (CPAM 92).

**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (71 voix pour et 2 abstentions).**

## VI - HABITAT

2022/S05/027 Mise en œuvre du dispositif d'autorisation préalable à la mise en location de logements sur la commune de Bois-Colombes.

**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (72 voix pour et 1 abstention).**

2022/S05/028 Clichy-la-Garenne - Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) de renouvellement urbain 2017-2022 avec volet copropriétés dégradées - Avenant n°2.

**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (72 voix pour et 1 abstention).**

2022/S05/029 Clichy-la-Garenne - Opération de restauration immobilière - 81, boulevard Victor Hugo, 12, rue de Paris, 38, boulevard du Général Leclerc, 20, rue Poincaré, 2, rue Pasteur, 4, rue des Bateliers, 6, rue Martre et 46, rue du Landy - Demande de transfert de la déclaration d'utilité publique au bénéfice de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.

**Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (72 voix pour et 1 abstention).**

## VII - COMMUNICATIONS

2022/S05/030 Communication des délibérations prises par le Bureau de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine en vertu des dispositions de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

**Le conseil de territoire a pris acte à l'unanimité de cette délibération.**

2022/S05/031 Communication des décisions territoriales et des marchés publics pris par Monsieur le Président en vertu des dispositions de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

**Le conseil de territoire a pris acte à l'unanimité de cette délibération.**

Fait et affiché à Gennevilliers, le 23 septembre 2022.



*André Mancipoz*  
André MANCIPOZ

Président de Boucle Nord de Seine